

Ludothèques Réglement interieur

PRÉAMBULE

Les ludothèques de Pantin sont des structures d'accueils souples et ouvertes, suscitant une forme originale d'animation culturelle autour du jeu. Elles proposent un éventail très large de jeux et des moments de rencontre dans un cadre agréable où l'on peut venir jouer sur place et/ou emprunter des jeux et jouets.

PUBLIC ACCUEILLI

- · Ouvertes à tous, sur adhésion.
- Les enfants âgés de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un parent ou d'une personne majeure autorisée pendant toute la durée du temps de jeu.
- Les ludothécaires sont garants du bien-être et de la sécurité des adhérents, ainsi que du bon déroulement des activités de la structure durant les heures d'ouverture. Ils se réservent ainsi le droit de limiter le nombre de personnes accueillies et le temps de présence pour garantir le bon fonctionnement des espaces.

ADHÉSION À LA LUDOTHÈQUE

Il est possible d'adhérer aux ludothèques sur place, durant leurs horaires d'ouverture, sur présentation des pièces suivantes :

- Une pièce d'identité et un justificatif de domicile (papier ou dématérialisé) du responsable légal.
- La présence d'un responsable légal est obligatoire pour l'adhésion d'un enfant de moins de 16 ans.

FONCTIONNEMENT DES LUDOTHÈQUES

- L'accès aux ludothèques est **gratuit**, seul le prêt de jeux est payant, 3 € pour le mois par famille et sous conditions, affichées dans les ludothèques.
- En cas d'emprunt, tous jeux ou jouets retournés avec des pièces manquantes ou cassées ainsi que tous jeux perdus, devront être remplacés à l'identique ou par son équivalent.
- Tant que ce remplacement ne sera pas effectué, la fiche familiale d'emprunt sera gelée et ne permettra pas de disposer d'autres jeux/ jouets.
- Les horaires d'ouverture au public diffèrent selon les ludothèques.
- Les ludothèques sont toutes fermées les dimanches et jours fériés ainsi que les samedis pendant les vacances scolaires. Elles ferment chaque année les quinze premiers jours de septembre pour inventaire.
- Tout adhérent se doit de prendre connaissance et de respecter les règles de vie ainsi que les modalités d'accueil et de prêt de jeux affichées dans chaque ludothèque.

chées dans chaque ludothèque.	·	·
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la ludothèque.		
Je certifie que les renseignements portés sur ce formulaire sont exacts.		
Fait à, le L/L		
Signature de l'adhérent-responsable légal 1 :		